

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tenue vestimentaire

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement fortement suggéré

- Culotte courte ;
- Gilet à manches courtes ;
- Espadrilles ou sandales attachées ;
- Casquette et/ou foulard pour se protéger du soleil.

Chandail officiel

Chaque enfant aura un T-shirt à l'effigie du camp de jour. Le T-shirt est obligatoire pour les sorties à l'extérieur du site du camp de jour.

Matériel à apporter

Chaque jour, veuillez mettre dans le sac de votre enfant :

- Repas (lunch pour le dîner) (portée une attention particulière aux allergènes dans la liste d'ingrédients : arachides, soja, etc.) ;
- 2 collations ;
- Jus ;
- Bouteille d'eau ou gourde ;
- Maillot de bain et serviette ;
- Chapeau ou casquette ;
- Crème solaire (portée une attention particulière aux allergènes dans la liste d'ingrédients : arachides, soja, etc.) ;
- Vêtements de rechange.

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses ;
- Coton ouaté pour les matinées fraîches.

Crème solaire :

Au début de la journée, les participants et le personnel s'appliqueront eux-mêmes de la crème solaire de façon systématique avant d'aller dehors. Les animateurs seront vigilants et veilleront particulièrement à ce que tous les participants s'enduisent adéquatement (bras, jambes, visage, oreilles, cou...). Pour des raisons de sécurité, chaque participant s'enduit de crème lui-même.

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

Une boîte d'objets perdus sera présente près de la porte d'entrée principale, merci de vérifier que les objets retrouvent leurs propriétaires, 30 jours après la fermeture annuelle du Camp, tous les objets non réclamés seront remis aux organismes aidant les gens dans le besoin de la région.

Matériel interdit

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- Camisoles ;
- Jupes et robes ;
- Gougounes et « Crocs » (sauf à la piscine et aux jeux d'eau) ;
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents ;
- Gilets courts (type bedaine) ;
- Jeux de la maison.

Horaire

Les activités régulières du camp de jour débutent à 8 h et se terminent à 17 h. Aucun service de garde n'est disponible. Les activités de votre enfant se dérouleront entre ces heures. Merci de respecter l'horaire.

Dîner et collations

La période du dîner est de 11 h 45 à 12 h 45. Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités.

Des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes sont à la disposition des participants. Les animateurs dînent avec les enfants.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi (10 h 15), et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée (14 h 30).

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Suggestion de boîte à lunch

- 2 jus de fruits et une bouteille d'eau ;
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barres tendres)* ;
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée.

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont également interdits.

**Références Internet pour idées de boîte à lunch santé*

<http://www.treplinsante.ca/recette>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sante>

Procédure de communication

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. La direction du camp de jour peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour au 418-567-2177 poste 1. Une boîte vocale est disponible au besoin.

N'oubliez pas que tous les horaires hebdomadaires et informations générales seront disponibles sur la page Facebook de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et également sur le site internet. Consultez-les régulièrement pour être au courant de ce qui se passe au Camp.

En cas de pluie

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont lieu quand même. Si une sortie était prévue, nous vous conseillons d'appeler le camp de jour à partir de 8 h 15 pour savoir si la sortie est reportée au lendemain ou non.

Code de vie

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- j'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour ;
- je participe activement aux activités et je m'amuse ;
- je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres ;
- je fais attention au matériel et au site du camp de jour ;
- je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle ;
- je reste avec mon animateur et mon groupe ;
- je m'habille convenablement pour participer aux activités ;
- je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes ;
- je suis de bonne humeur et souriant ;
- je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de...

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié ;
- frapper les autres ou me battre ;
- me sauver ;
- crier des noms ;
- lancer des objets ;
- être arrogant envers les animateurs et les amis du camp de jour ;
- briser du matériel ;
- vandaliser le site ou les bâtiments.

Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter à l'animateur. Celui-ci vérifiera si son nom se trouve sur la liste, seules les personnes inscrites sur la liste sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez l'animateur de votre enfant le matin même pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

Procédure en cas de retard ou d'absence

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir.

Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté le transport, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

Si votre enfant ne pourra se présenter, communiquez avec le camp de jour avant 8h30 au 418-567-2177 poste 1. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

Bon été au Camp ☺